

3ème

Découverte des métiers et Orientation

Rentrée scolaire 2024/2025



SCOLAIRE EN ALTERNANCE

PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Le cycle 3ème "Découverte des métiers et Orientation" a pour but de :

- Contribuer à l'acquisition des compétences du socle commun des connaissances, des compétences et de culture ;
- Contribuer à l'élaboration du projet personnel et/ou professionnel et/ou d'orientation ;
- Obtenir le niveau d'entrée pour une seconde professionnelle, technologique ou générale ou un CAP en apprentissage ;
- Préparer le Certificat de Formation Générale ;
- Préparer le Diplôme National du Brevet
- Choisir un métier et une formation dans un secteur d'activité connu grâce aux stages ;
- Développer son autonomie et la prise de responsabilité, acquérir davantage de maturité en étant confronté au monde professionnel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Validation des domaines de compétences pour le DNB

Domaines de Compétences	Compétences visées
D-1 Les Langages pour penser et communiquer	Comprendre et s'exprimer en utilisant 4 types de langage
D-2 Les Méthodes et outils pour apprendre	Apprendre à apprendre seuls ou collectivement, en classe ou en dehors
D-3 La formation de la personne et du citoyen	Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution
D-4 Les systèmes naturels et les systèmes technologiques	Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.
D-5 Les représentations du monde et de l'activité humaine	Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique

PRÉREQUIS

Avoir 14 ans avant le 31 décembre et sortir de 4ème.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Satisfaire à l'entretien préalable à l'inscription.
- Fournir le Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN).

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SESSION

Minimum 16 candidats
Maximum 20 candidats

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription à partir de février 2023.
Pour une rentrée différée, nous consulter.

DURÉE & DATES

Formation du 02/09/2024 au 04/07/2025
- 576h de formation, soit 18 semaines de 32 heures.
- 576h minimum en milieu socioprofessionnel, soit 18 semaines de stage de 32 à 35 heures selon l'âge.

LIEU - CONTACTS

MFR La Grange Colombe
5, rue de la Grange Colombe
78120 RAMBOUILLET
01.34.57.15.60

@ : mfr.rambouillet@mfr.asso.fr
site : www.mfr-rambouillet.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les matières enseignées (Référentiel de formation du Ministère de l'Agriculture) :

- **Enseignements disciplinaires** regroupant Français, Mathématiques, Anglais, Éducation Socio-Culturelle, Biologie-Écologie, Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique (EMC), Éducation Physique et Sportive (EPS), Technologie de l'informatique et du multimédia, Physique-chimie.
- **Enseignements complémentaires** avec notamment l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI), l'accompagnement personnalisé, les activités liées à l'alternance.

- 3 EPI retenus par la MFR :
- L'éducation à l'autonomie et à la responsabilité
- Les activités de loisirs
- Le cadre de vie et les activités de restauration



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques :

- Enseignements en présentiel
- Salle de classe dédiée
- Plateaux techniques
- Visites et interventions en milieu professionnel
- Matériel de vidéo projection
- Mise en place de projets professionnels répondant aux besoins du territoire
- Période en milieu socioprofessionnel pour découvrir les métiers et valider le projet d'orientation professionnel



SUIVI DE L'ACTION

Entretiens formatifs, appels téléphoniques et visites en stage, carnet de liaison, IENT...

COÛT DE L'ACTION

Consulter la grille tarifaire :

le coût de la formation est pris en charge **en partie** par le Ministère de l'Agriculture. Une participation aux frais de formation est demandée aux familles.

Les frais de restauration et éventuellement d'hébergement restent à la charge des familles.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Poursuite d'études :

- CAP
- CAP Agricole
- 2nde Bac Professionnel (en apprentissage ou en lycée professionnel)

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap et aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage. Elles peuvent entrer en formation sous réserve d'être déclarées aptes par leur médecin traitant. (Référént handicap - Hadidja ABBOU - hadidja.abbou@mfr.asso.fr)

ÉVALUATION DE L'ACTION

- Validation du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture.
- Présentation au CFG
- Présentation au DNB - 3 épreuves :
 - Mathématiques, Sciences-chimie, Sciences de la Vie et de la Terre et Technologie
 - Français, Histoire-Géographie et Éducation Morale et Civique
 - Soutenance d'un projet (EPI)
- Validation du projet d'orientation professionnel

Évaluation de l'action :

Évaluation de la prestation de formation "à chaud" (bilan écrit).

Enquête du devenir (orientation et poursuite d'études).

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Validation du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture.

Attribution du DNB et/ou du CFG par le Ministère de l'Agriculture si réussite.



RESPONSABLE DE L'ACTION

Marine IWACH

marine.iwach@mfr.asso.fr